

CHAMPIONNAT REGIONAL U12/BENJAMIN

3 et 4 juin 2023 – Golf de Grenoble Charmeil

10 et 11 juin 2023 – Golf de La Bresse

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions :	vendredi 19 mai
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	mardi 24 mai
Publication des départs :	jeudi 1 juin pour Charmeil
Publication des départs :	jeudi 8 juin pour La Bresse

Conditions de participation

Le Championnat est ouvert aux joueurs de nationalité française et étrangère, licenciés dans la Ligue.

Les joueurs étrangers peuvent participer au Championnat Régional, mais en aucun cas ne peuvent être qualifiés pour la Finale Inter Région et le Championnat de France.

Catégories

U12 : 2011 et après.

Benjamin : 2009 et 2010.

Index maximum

- U12 : 32,4
- Benjamin : 24,4

Cette limite d'index s'applique uniquement aux joueurs qui ne rentrent dans le champ qu'à partir de ce critère.

Quotas par catégories

- Filles : U12 : 10 Benjamin : 15
- Garçons : U12 : 35 Benjamin : 50

Liste des inscrits

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- Les joueurs classés au Mérite Amateur Jeunes.
- Les qualifiés suite aux qualifications inter comités.
- puis pour les Benjamins :
 - L'index à la date de clôture des inscriptions.
 - L'ordre d'arrivée des inscriptions.
- puis pour les U12 :
 - Le rang dans le fichier des moyennes des scores en stroke play.
 - L'index à la date de clôture des inscriptions.
 - L'ordre d'arrivée des inscriptions.



Nombre de joueurs

Nb Joueurs autorisé	Nb Wild cards
144	14

Forme de jeu

Stroke-play / 72 trous / 36 trous par golf / 18 trous par jour.

Départs

Distances de jeu préconisées par la ffgolf.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'adapter les distances de jeu.

Engagement

Droit d'engagement : 100€ pour l'ensemble des deux championnats (4 tours).

Les inscriptions se font par courrier à la Ligue, accompagné du règlement des droits d'engagement.

Conditions particulières

Le chariot est obligatoire pour les U12.

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc.... devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.

Qualification pour la Finale Inter Région

Pour chaque catégorie, conformément aux quotas du tableau ci-dessous, les places sont attribuées :

- En premier lieu dans l'ordre du classement au Mérite Jeunes de mai.
- Pour les places restantes dans l'ordre du classement final des championnats régionaux.

Les qualifiés au Mérite Jeunes ne rentrent pas dans le classement pour les places qualificatives attribuées d'après les résultats des championnats régionaux.

Le classement final des championnats régionaux prend en compte les résultats en brut des deux championnats. En cas d'ex-aequo pour les dernières places qualificatives, le départage se fait sur les 36, 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis trou par trou en remontant.

Si tous l'ensemble des 4 tours n'ont pas pu être joués, le classement se fait sur le total des tours terminés.

Quotas des qualifiés pour la Finale Inter Régions	U12		Benjamin	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
Qualifiés au Mérite Jeunes	5	8	6	10
Qualifiés aux Championnats Régionaux	4	7	4	6

La Commission Sportive de la Ligue pourra modifier ces quotas selon les inscriptions dans les différentes catégories aux qualifications.



**CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNES – CHARMEIL ET LA BRESSE,
BULLETIN D'ENGAGEMENT**

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

Inscription

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre Ligue de Golf AURA ou par virement)

Noter au dos du chèque ou dans le libellé du virement : Nom, Prénom et numéro de licence du joueur.

Ligue de Golf AURA
28, rue Edouard Rochet
69008 Lyon

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

LICENCE OR JEUNES (OUI – NON) :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

Jeunes : 100 €

Règlement par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf AURA ou virement sur le compte bancaire.

IBAN : FR76 1027 8089 5100 0203 9600 133 - Code BIC/SWIFT : CMCIFR2A

Noter au dos du chèque ou dans le libellé du virement : Nom, Prénom et numéro de licence du joueur.

